

Certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation

Présentation

Publics / conditions d'accès

- Titulaire d'un diplôme bac+3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes)
- Cadre du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports)
- Cadre du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité..., etc.)
- Journalistes, étudiants, enseignants, ministres du culte...
- Personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine

Objectifs

- Savoir définir les phénomènes de radicalisation sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique)
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de radicalisation
- Identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels
- Connaître le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre la radicalisation
- Identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention de la radicalisation
- Aider à la détection de signes de radicalisation en les distinguant de la religiosité et du rigorisme
- Alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser
- Elaborer des projets en lien avec la prévention de la radicalisation (identification des leviers de financements, benchmarking..)

Modalités de validation

Valider les deux unités du certificat (UE et UA).

L'unité CRM213 (prévention de la radicalisation) est validée par un examen écrit portant sur les connaissances acquise durant les sessions.

L'unité UAIP1C (projet tutoré) consiste en la réalisation d'un rapport sur les phénomènes de radicalisation en lien (si possible) avec le domaine professionnel de l'auditeur.

Compétences

La société française est confrontée à l'émergence de risques liés au basculement d'une partie de la population dans une radicalisation plus ou moins violente. L'ensemble des corps professionnels et des territoires sont concernés par ces phénomènes. Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques. La formation abordera la thématique sous un angle multidisciplinaire (juridique, sociologique, géopolitique..) et à travers l'identification de leviers d'action et de bonnes pratiques.

🌟 Valide le 22-03-2019

Code : CS8000A

10 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :
EPN15 - Stratégies / Elyamine
SETTOUL

Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans
niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN15 - Criminologie
40 rue des jeûneurs
1er étage bureau 56
75002 Paris
01 58 80 84 57
Hapsa DIA
hapsatoue.dia@lecnam.net ,
csmad@lecnam.net

Enseignements

7 ECTS

Prévention de la radicalisation

[CRM214](#)

6 ECTS

Projet tutoré

[UAIP1C](#)

1 ECTS